



CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT
MRC DE BÉCANCOUR

Centre-du-Québec

Communiqué
Pour diffusion immédiate

**LE CLD DE LA MRC DE BÉCANCOUR
CONTINUE DE FAIRE DU TOURISME**

Bécancour, le 9 mai 2013 – Le CLD de la MRC de Bécancour tient à informer la population et les intervenants touristiques de sa mission en matière du tourisme en situant le mandat que la MRC de Bécancour lui a confié.

En février dernier, le plan d'action 2013, pour Tourisme MRC Bécancour, a été présenté aux membres du conseil d'administration. Tourisme MRC Bécancour continuera de représenter tout le territoire de la MRC de Bécancour. « *Le financement que fournit la MRC de Bécancour à son CLD contribue à la mise en place du plan de commercialisation touristique de Tourisme MRC Bécancour. Ce plan vise à mettre en valeur l'industrie touristique qui a pignon sur rue dans les municipalités du territoire. Suite à cette orientation, nous avons le défi d'offrir une approche de commercialisation qui correspond à la capacité de payer des municipalités. Nous devons innover dans notre façon de faire, c'est là-dessus que l'équipe du CLD et de Tourisme MRC de Bécancour travaillent actuellement* » tient à préciser, monsieur André Roy, directeur général.

Tourisme MRC Bécancour utilise une approche similaire des associations touristiques du Québec, dont Tourisme Centre-du-Québec. Celui-ci fait la commercialisation touristique de toute la région sans faire la portion « accueil touristique ». Il ne faut pas confondre accueil touristique et commercialisation. Tourisme MRC Bécancour est aussi actif dans son offre touristique et travaille à trouver les créneaux de communication vers la clientèle cible, soit le tourisme.

C'est l'industrie touristique, le tourisme et vous, les intervenants touristiques, qui sont gagnants. Le tourisme a plusieurs portes qui s'ouvrent à lui, et ce, avec des réseaux de distribution différents pour lui communiquer l'offre touristique sur le territoire. Profitez de cette occasion de visibilité accrue. Naturellement, la MRC et le CLD sont conscients que la situation idéale serait de répartir uniformément et adéquatement les efforts financiers, mais le cas présent, ce n'est pas possible étant donné du contexte actuel.

Nous rappelons que le gouvernement du Québec confie aux MRC du Québec un mandat de développement économique de leur territoire (loi 137) et que par définition le développement économique comprend spécifiquement le développement industriel, commercial, touristique, social et agroalimentaire. Cette loi prévoit que c'est la MRC qui octroie le mandat de gestion. Dans le cas présent, la MRC de Bécancour attribue la gestion du développement et de la promotion touristique au CLD de la MRC de Bécancour et c'est dans cette optique que le personnel poursuit ses interventions en soutenant le milieu et ainsi accroître les retombées économiques sur tout le territoire de la MRC de Bécancour.

-30-

Pour information :

André Roy
Directeur général
CLD et MRC de Bécancour
a.roy@mrcbecancour.qc.ca
819 298-2070

Source :

Isabel Rouette
Conseillère en communication
CLD et MRC de Bécancour
i.rouette@cldbécancour.qc.ca
819 298-3300, poste 243